



## Formulaire de demande d'accès au dossier médical

Pour obtenir communication de votre dossier médical, veuillez nous retourner ce formulaire dûment complété, daté et signé, accompagné des pièces nécessaires (voir encadré), à l'adresse suivante :

**HOPITAL PIERRE ROUQUES - LES BLUETS**  
A l'attention du Directeur  
4, RUE LASSON 75012 PARIS  
direction@bluets.org

### Coordonnées du demandeur :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance.....

Adresse

.....

N° de téléphone.....

Adresse mail : .....@.....

### Votre demande concerne :

Vous-même

Votre enfant ou personne dont vous êtes le représentant légal :

• Nom et prénom du patient .....

• Date de naissance du patient .....

Patient sous tutelle ou curatelle :

• Nom et prénom du patient .....

• Date de naissance du patient .....

Patient décédé dont vous êtes l'ayant-droit (Article L1110-4 - Code de la santé publique) :

• Nom et prénom du patient .....

• Date de naissance du patient .....

• Motif de la demande ( :

Connaître les causes de la mort

Défendre la mémoire du défunt (préciser en quoi la mémoire du défunt doit être défendue)

.....

.....

.....

Faire valoir un droit (préciser obligatoirement quels droits vous entendez faire valoir)

.....

.....

.....

### Les éléments du dossier dont vous demandez copie (à cocher)

Compte-rendu de consultation du ...../...../.....

Compte-rendu d'accouchement du .....

Compte-rendu d'hospitalisation du ...../...../..... au ...../...../.....

Compte rendu opératoire du ...../...../.....

Dossier de soins

Tracés du monitoring

Dossier d'anesthésie

Résultats d'examens (précisez) : .....

Autres pièces (précisez) : .....

Intégralité du dossier. Précisez la date du (des) séjour(s).....

## Les modalités de communication

- Je viens chercher sur place
- Je souhaite le recevoir par courrier à l'adresse indiquée sur le formulaire
- Je souhaite consulter mon dossier sur place (sur rendez-vous qui vous sera proposé par le secrétariat médical)
- Envoi postal au Docteur..... à l'adresse.....  
.....  
.....

**Délai** : les dossiers de moins de 5 ans sont communiqués dans un délai de 8 jours, ceux de plus de 5 ans dans un délai de 2 mois au maximum

**Tarif** : Les frais de copie et d'envoi sont facturables.

## Les pièces à fournir

- Si vous faites la demande à votre nom : Joindre une **copie de votre pièce d'identité**
- Si vous faites la demande pour un patient :
  - Une **copie de votre pièce d'identité**
  - Une copie du livret de famille ou du jugement attestant que vous avez **l'autorité parentale** si vous faites la demande pour un **patient mineur**
  - En cas de patient sous tutelle ou curatelle : la **copie du jugement de tutelle**
- Et en cas de demande par un ayant droit d'un patient décédé :
  - Pour le conjoint survivant et enfant(s) : copie du livret de famille
  - Pour le partenaire d'un PACS : copie de l'acte de naissance portant mention du PACS ou preuve de l'inscription du contrat PACS sur le registre tenu au greffe du tribunal judiciaire de Paris
  - Pour le concubin : éléments prouvant la situation de concubinage
  - Pour les ayants droits testamentaires : acte de notoriété ou acte de dévolution successorale établis par un notaire attestant de leur qualité d'ayant droit ou certificat d'hérédité (pour les communes qui les délivrent)

Date :

Signature :